

Gros plan sur

Liège aide Haïti

Le 12 janvier 2010, Haïti était dévasté par un tremblement de terre laissant près de 230.000 morts, 300.000 blessés et plus d'un million de sans-abri. Créée au lendemain du séisme, l'association "Liège aide Haïti" œuvre depuis quatre ans pour améliorer les conditions de vie des jeunes Haïtiens par le biais de l'éducation. Rencontre avec la coordinatrice de l'association, Ketly Astier.

ÇA SE PASSE

La fin des haricots

///

Le groupe Ciep-MOC de Waremme, en collaboration avec le centre culturel de Remicourt, vous invite à un ciné-débat autour du documentaire "La fin des haricots" de Anne Butcher.

Que mettrons-nous demain dans nos assiettes ? Savons-nous vraiment ce que nous y mettons aujourd'hui ? Durant un an, ce film suit le travail des maraîchers, des sélectionneurs et des chercheurs.

Quels liens scientifiques et économiques entretiennent-ils ? Jusqu'où les manipulations et la mainmise sur le vivant nous entraînent-elles ? Le film rencontre des agriculteurs traditionnels opposés à l'agriculture industrielle qui fait appel à des produits de laboratoires.

Le film sera suivi d'un débat avec un représentant de l'association Kokopelli Belgique qui a pour finalité de remettre en valeur, dans les pays européens, une collection planétaire d'anciennes variétés pour les potagers et jardins, et de la rendre de nouveau accessible aux jardiniers.

Date : le jeudi 6 février à 20h

Lieu : Salle de Pousset Loisirs, Place Albert 1^{er} à 4350 Remicourt

Entrée gratuite

Infos : 04/232.61.69 • libert@mocliege.org

Concert de midi à l'ULg

///

Les concerts de midi sont consacrés à la musique de chambre et se déroulent d'octobre à mai tous les jeudis. La durée de chaque concert est approximativement de 50 minutes.

Prochaine séance : Marc Danel, Gilles Millet, Zhuo Pin, Liya Petrova (violons), Vlad Bogdan, Ning Shi (altos), Justus Grimm, Sébastien Walnier (violoncelles).

Au programme : Chostakovitch (2 pièces op.11) et Mendelssohn (Octuor op. 20).

Date : Le jeudi 30 janvier à 12h40 précises.

Lieu : Salle académique de l'ULg, 7 place du XX Août à 4000 Liège.

Prix : 7 EUR - 5 EUR pour les moins de 26 ans.

Infos : www.midiliege.be

Monsieur Lazhar

///

Le département des Affaires sociales de la Province de Liège vous invite à une soirée "Prévention suicide et milieu éducatif" autour du film "Monsieur Lazhar" réalisé par Philippe Falardeau.

Bachir Lazhar (interprété par Fellag) se présente dans une école primaire de Montréal pour un poste laissé vacant par le suicide d'une institutrice. Il dit avoir enseigné dix-neuf ans en Algérie et il est libre de suite. Bachir fait alors la rencontre d'un groupe d'enfants ébranlés, mais attachants. Le fossé apparaît dès le premier jour alors que Bachir leur propose une dictée hors de leur portée, tirée d'Honoré de Balzac. Personnage énigmatique qui pénètre dans un monde de femmes et de réformes pédagogiques, Bachir s'attache peu à peu à Alice et Simon, deux élèves qui se démarquent par leur charisme et qui portent leur lot de culpabilité quant à la mort de leur professeur. Quant à Bachir, personne à l'école ne connaît sa vie algérienne. On ne se doute pas qu'il risque l'expulsion du pays à tout moment.

Réalisé avec finesse et sensibilité, reposant sur une mise en scène sobre, mais très soignée, ce Monsieur Lazhar émeut profondément sans jamais forcer l'émotion.

La projection sera suivie d'un débat en présence de Madeleine Lagarde, directrice du Carrefour le Moutier à Montréal.

Date : le lundi 3 février à 19h

Lieu : Cinéma Sauvenière, place Xavier Neujean à 4000 Liège

Projection gratuite.

Réservation préalable obligatoire (dans la limite des places disponibles) : 04/237.27.72 • ceds@provinceliege.be

Mutualité chrétienne de Liège

38 Place du XX Août - 4000 Liège
Éditeur responsable : Rudolphe Bastin
Coordinatrice Presse et Médias : Stéphanie Bouton
Tél. : 04/230.16.57 - Service Communication-Marketing

courriel : enmarche.liege@mc.be

Une erreur dans votre adresse postale?
Signalez-le via www.mc.be/journal ou au 0800 10 9 8 7

En Marche (EM): Quatre ans après le séisme qui a frappé Haïti, quelle est la situation ?

Ketly Astier (K.A.): Le tremblement de terre n'était pas une catastrophe banale mais une véritable apocalypse qui a fait plus de 200.000 morts, des milliers de blessés et des millions de m³ de gravats à évacuer. Il aurait fallu plus de 40 mois pour les évacuer si Haïti avait eu les moyens et les gens pour le faire mais le pays a perdu toutes ses forces vives lors du séisme et il a perdu un temps fou à se remettre. C'est un pays tout entier qu'il fallait repenser ! Comment reconstruire ? Où reconstruire ?

Quatre ans plus tard, les grands projets comme la reconstruction d'hôpitaux n'ont toujours pas pu aboutir. L'aide promise par la Communauté internationale n'est pas donnée. Haïti n'est pas sur la voie de la reconstruction mais des choses se font : la plupart des débris sont évacués, l'aéroport est reconstruit, des écoles ont pu rouvrir...

Il faut savoir qu'Haïti n'est jamais sorti de la phase d'urgence : après le séisme, il y a eu l'épidémie de choléra puis deux cyclones et il y a une réelle difficulté d'organisation des projets ainsi que des enjeux politiques et des intérêts étrangers qui ne jouent pas en faveur de la population haïtienne. "Demandez-nous ce dont on a besoin !" disent les Haïtiens. Il y a une absence de concertation et chacun fait son projet dans son coin : ce n'est pas pour rien qu'Haïti est qualifié de "République des ONG" ! Aujourd'hui, on constate que ce qui marche en Haïti, ce sont les projets haïtiens auxquels la communauté internationale a apporté son aide.

EM : Justement, quels sont les projets financés et soutenus par votre association ?

K.A. : L'éducation est le chemin pour sortir de la pauvreté donc, très vite, nous avons décidé d'apporter notre aide à l'école Jules Verne, dans la proche banlieue de Port-au-Prince, une des rares écoles dont les bâtiments ont résisté au tremblement de terre. Ces bâtiments abritaient une école primaire mais aussi une école de formation professionnelle de maîtres. Déjà très sollicitée avant le séisme, il était urgent de l'agrandir pour accueillir mais aussi pour protéger les enfants. En quatre ans, nous avons pu débloquer 50.000 euros pour aider à agrandir l'école de 200m² avec des fondations antisismiques et maintenant, nous démarrons la construction de deux étages. Le directeur de cette école est formidable et, avec l'apport d'autres associations, il construit une nouvelle classe chaque année en faisant appel à de la main d'œuvre locale et en achetant du matériel sur place.



© Anne et Action



© Jack Bouay

D'autre part, nous soutenons un autre gros projet de réhabilitation d'un centre de formation professionnelle. Adossée au plus violent bidonville, l'école de Varreux était devenue un centre fantôme avant notre arrivée car l'état haïtien s'en était désintéressé et seules 2 ou 3 sections fonctionnaient encore. En quatre ans, nous avons pu injecter 160.000 euros et, grâce à un partenariat ambiteux entre l'ONG Aide et action international, les états français et haïtiens, la fondation Schneider electric et l'université d'Haïti, le projet a permis à de nombreux jeunes de bénéficier d'une formation professionnelle adaptée et d'accéder à de nouvelles opportunités d'emploi dans les filières électricité, ébénisterie et maçonnerie.

organiser des événements et reverser les bénéfices aux projets soutenus en Haïti. Galas à destination des entreprises, concerts, manifestations diverses... : notre objectif est de récolter 90.000 euros par an pour financer les projets haïtiens. Nous offrons également la possibilité d'aider concrètement un enfant en le parrainant. En versant 15 euros par mois, l'enfant reçoit une scolarité régulière, du matériel scolaire neuf, un enseignement de qualité avec un repas à midi et un suivi médical.

Le peuple haïtien a toujours beaucoup souffert et a dans ses gènes une force incroyable mais il ne faut pas que la solidarité s'arrête.

STÉPHANIE BOUTON

Adossée au plus violent bidonville, l'école de Varreux était devenue un centre fantôme avant notre arrivée.

EM : Est-ce que l'aide pour Haïti n'a pas une tendance à s'essouffler face aux nombreuses sollicitations pour diverses causes ? La générosité liégeoise est-elle toujours au rendez-vous ?

K.A. : Liège ne connaît pas bien Haïti mais répond toujours très positivement à ce qui se passe. L'appel aux dons n'est pas trop dans notre mode de fonctionnement, nous préférons

Contact

Liège aide Haïti asbl •
0496/17.46.10 •
www.liegeaidehaiti.org

Dossier médical global

Intéressant pour votre santé et votre portefeuille !

Le Dossier médical global (DMG), véritable historique de votre santé, rassemble toutes vos informations médicales. Il est créé et géré par votre médecin généraliste qui peut suivre pas à pas l'évolution de votre santé.

Un meilleur suivi médical

Allergies, vaccinations, hospitalisations, radiographies, prises de sang... quels que soient les lieux où vous réalisez vos examens médicaux, toutes ces informations sont rassemblées dans votre DMG. Votre médecin de famille a ainsi une vision globale de tout ce qui touche à votre santé.

Un remboursement plus important

Avec un DMG, vous payez 30% de moins sur votre quote-part personnelle (appelée aussi ticket modérateur) lors :

- d'une consultation chez votre médecin généraliste ;
 - d'une visite à domicile par votre médecin généraliste si vous avez 75 ans ou plus ou bien si vous souffrez d'une maladie chronique, quel que soit votre âge.
- Par ailleurs, vous bénéficiez de remboursements complémentaires dans les cas suivants :
- une réduction de 5 euros sur votre quote-part personnelle (ou de 2 euros si vous êtes BIM) chez un spécialiste (une fois par an et par spécialité) si vous êtes envoyé par votre médecin généraliste, avec une demande écrite de celui-ci ;
 - un remboursement intégral du supplément demandé pour les consultations entre 18 et 21h.

Comment faire ?

Demandez l'ouverture de votre dossier médical global (DMG) à votre médecin traitant. Il vous en coûtera



29,57 euros intégralement remboursés par la mutualité. Il existe 3 modalités de remboursement :

- > soit vous payez le montant total de votre DMG ainsi que celui de la visite lors de l'ouverture de votre dossier et votre mutualité vous rembourse ensuite ;
- > soit vous demandez à votre médecin l'application du tiers payant. Cela vous évite d'avancer la somme. Votre médecin pourra réclamer la somme lui-même à votre mutualité ;
- > soit votre statut (si vous bénéficiez de l'intervention majorée, par exemple) vous donne automatiquement droit au tiers payant social.

Avec un DMG, vous payez 30% de moins sur votre quote-part personnelle.

Deux cas de figures sont possibles :

- > vous demandez la prolongation de votre DMG à votre médecin traitant. Vous payez alors la même somme que lors de l'ouverture de votre dossier, et vous êtes ensuite remboursé par votre mutualité ;
- > vous ne demandez pas la prolongation de votre DMG. Il peut dans ce cas être automatiquement prolongé pour autant qu'une consultation ou une visite ait eu lieu auprès de votre médecin traitant lors de l'année précédente. Son coût est ensuite directement payé à votre médecin par votre mutualité. Si vous êtes inscrit(e) dans une maison médicale, l'ouverture et la prolongation annuelle d'un DMG se font automatiquement. Vous ne devez alors vous charger d'aucune formalité.

Plus d'infos auprès de votre conseiller mutualiste, au 0800 10 9 8 7 ou sur www.mc.be/dmg

Soins 100% remboursés pour les moins de 18 ans grâce au DMG !

Depuis le 1^{er} janvier, les soins médicaux et paramédicaux pour les enfants jusqu'à 18 ans sont remboursés à 100% chez tous les prestataires de soins sur base du tarif officiel (médecins, infirmiers, kinésithérapeutes). Ce nouvel avantage est offert par la Mutualité chrétienne dans le cadre de son assurance complémentaire à condition que l'enfant soit affilié à la MC et dispose d'un dossier médical global (DMG).



Une très bonne raison d'ouvrir, si ce n'est déjà fait, un DMG pour vos enfants âgés de moins de 18 ans ! Parlez-en à votre médecin généraliste dès votre prochaine consultation : vous gagnerez ainsi en qualité dans la prise en charge de la santé de vos enfants et ferez des économies.

ASSURANCE COMPLÉMENTAIRE

Sport pour tous : 35 euros/an

La MC encourage tous ses membres à se maintenir en forme et à préserver leur santé dès leur plus jeune âge.



Nous remboursons 35 euros/an sans distinction d'âge à tous ceux qui peuvent justifier une pratique régulière d'un sport dans un club, une association ou une infrastructure sportive.

Plus d'infos auprès de votre conseiller mutualiste ou sur www.mc.be

Appel à projets

Fonds Marie Dans

Afin de soutenir des projets visant le public des personnes handicapées et/ou malades défavorisées financièrement, Altéo Liège-Huy-Waremme lance un appel à projets.



Vous êtes responsable d'une association, d'une institution, d'un organisme, d'un groupe qui œuvre dans le domaine du handicap et/ou de la maladie ?

Le projet que vous souhaitez mettre en place est novateur et se heurte à des difficultés financières ? Dans ce cas, Altéo vous invite à lui soumettre votre dossier de demande d'intervention du "Fonds Marie Dans".

Les projets éligibles doivent viser un public de personnes handicapées et/ou malades défavorisées financièrement vivant au sein de la Fédération Wallonie-Bruxelles ou de la Communauté germanophone de Belgique et ne doivent pas concerner l'adaptation de l'infrastructure.

Aucune demande d'intervention individuelle ou personnelle ne sera examinée.

Le montant maximal d'intervention s'élèvera à 2.000 euros après élection du dossier de candidature et présenta-

tion de factures acquittées. Votre dossier doit être introduit au plus tard le 30 juin, uniquement en utilisant le formulaire adéquat disponible sur demande au secrétariat d'Altéo et adressé ensuite par courrier à Karl Heuse (Secrétaire régional), 38 place du XX août à 4000 Liège.

Plus d'infos : 04/221.74.33 • alteo.liège@mc.be

Lauréats 2013

Le choix du comité "Fonds Marie Dans" s'est porté sur deux ASBL :

- > "L'Étable" et son atelier "travail de la laine" a retenu l'attention du comité car il défend une idée chère à Altéo : favoriser la rencontre entre des personnes différentes et vivre ces moments simples comme une richesse.
- > "La Manivelle" vient en aide aux enfants souffrant de troubles graves de la relation. Le travail thérapeutique en salle de psychomotricité leur permet de dépasser leurs angoisses et de s'ouvrir aux autres

Ces deux ASBL vont bénéficier d'un soutien financier de 2.000 euros pour réaliser leurs projets. Félicitations à elles !



Le montant maximal d'intervention s'élèvera à 2.000 euros.

BANDAGISTERIE • MATÉRIEL D'AIDE & DE SOINS

Pantoufles de confort



Ces pantoufles de confort (thérapeutiques, de réadaptation ou pour personnes diabétiques) sont indiquées pour les pieds avec ou sans pansement, gonflés ou douloureux..

Caractéristiques :

- > fermeture au coup de pied et au talon pour un réglage maximal et une mise en place facile
- > espace supplémentaire aux orteils
- > semelle antidérapante
- > tissu flexible, confortable et antibactérien
- > lavable et excellente tenue

Bientôt, Solival deviendra Qualias Liège !



Prix de vente habituel : 80 euros (modèle bas) et 90 euros (modèle haut). Remise de 20% pour les membres MC de la Province de Liège.

Plus d'infos et achat auprès des magasins Solival :
 • Route du Condroz 475 à 4031 Angleur - 04/367.15.15.
 • Kirchstraße 39B à 4700 Eupen - 087/88.17.15.
www.solival.net



Offre valable jusqu'au 19 Février 2014.